

COMMUNIQUE POST-ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 AVRIL 2010

L'Assemblée Générale Mixte de CMT, s'est réunie le 16 avril 2010 à 10 h, au siège social de la société .

L'Assemblée a approuvé ,à l'unanimité , toutes les résolutions qui lui étaient soumises , telles que publiées dans le journal l'ECONOMISTE des 13 et 29 mars 2010, sans aucune modification .

L'Assemblée Générale Mixte a ainsi ,en particulier , approuvé les comptes de l'exercice 2009 , et a adopté les Statuts modifiés ,tels que proposés par le Conseil d'Administration .

Le dividende de 90 dh /action, décidé par l'Assemblée , sera mis en distribution à partir du 12 mai 2010.

Le Conseil d'Administration